



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

Information presse

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier

L'accès au très haut débit

Le déploiement d'un réseau de communication en fibre optique jusqu'chez l'abonné est une évolution technologique incontournable. Il répond aux limites perceptibles de l'ADSL qui offre des débits inférieurs à 8 Mb/s pour de nombreux accès, et anticipe l'intensification des usages attendue dans les années à venir. Le gouvernement a ainsi retenu comme objectif la disponibilité à l'horizon 2025 d'accès à 100 Mb/s sur l'ensemble du territoire. Cette ambition représente un investissement très important de l'ordre de 21 milliards € (selon l'ARCEP).

Aujourd'hui, la France compte seulement 655 000 abonnés connectés à Internet par la fibre optique, bénéficiant ainsi du très haut débit (THD), ce qui représente environ 2% de l'ensemble des abonnés. Pour autant, quelques 5,9 millions de foyers sont potentiellement raccordables à la fibre optique soit 21% des foyers.

L'étude, effectuée par l'IDATE pour le Centre d'analyse stratégique, compare les mécanismes économiques mis en œuvre en France et à l'étranger et leurs conséquences en terme de rythme de déploiement du très haut débit. Le Centre d'analyse stratégique en a retenu 7 propositions principales :

- Assurer un suivi attentif de la réalité du déploiement et des engagements pris par les opérateurs et définir, au besoin, de nouvelles mesures de régulation, y compris locales.
- Renforcer la coopération entre les opérateurs et les collectivités, assurer la clarté et le respect des engagements et disposer d'un tableau de bord de référence pour tous les acteurs.
- Renforcer l'enveloppe de soutien aux projets des collectivités locales par la mise en œuvre effective et pérenne du Fonds d'aménagement numérique des territoires.
- Informer l'usager de l'existence et de l'intérêt du très haut débit et favoriser l'essor d'offres et de services spécifiques.
- Promouvoir une diversification des offres tenant compte de la qualité des accès utilisés ainsi que de fonctionnalités additionnelles du terminal et des contenus couplés, tout en veillant à la transparence de la grille tarifaire.
- Faciliter le déploiement de la fibre optique jusqu'chez l'abonné en levant les derniers freins réglementaires et techniques et en formant rapidement le nombre nécessaire de techniciens installateurs spécialisés dans le déploiement de la fibre optique.
- Investir dans des technologies alternatives de montée en débit dans les zones peu denses, là où la demande est urgente et ne peut faire, à court et moyen termes, l'objet d'investissements en fibre optique à coût raisonnable.



[Etude et Note de synthèse sur www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr) (rubrique publications/rapport)

Contact presse :

Jean-Michel Roullé – Tel. +33 (0)1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Jonathan Lorrillard – Tel. +33 (0)1 42 75 60 39 – jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr

Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :

"suivez-nous sur Twitter"  et « rejoignez-nous sur Facebook » 

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.